

CD ECROUVES

Le 31 décembre 2024,

*Ce 30 décembre 2024, lors de la mise en place des promenades de l'après-midi, a eu lieu une violente altercation physique entre plusieurs détenus.*

*La Surveillante présente pour la mise en place du mouvement a tenté de raisonner et de séparer les protagonistes... Malheureusement, en vain, la collègue a été malmenée et victime de la violence de ces énergumènes en prenant plusieurs coups au passage.*

*Nous saluons la rapidité de l'arrivée des renforts dans la minute qui s'en est suivie... ce qui a permis de mettre un terme à l'incident !*

La collègue a été prise en charge par la hiérarchie, par la direction locale et ensuite par le centre hospitalier pour y passer des examens et recevoir les premiers soins.

L'**UFAP UNSa Justice** lui apporte tout son soutien dans cette épreuve.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice** déplore de trop nombreux dysfonctionnements des appareils de communication et d'alarmes ! L'**UFAP** en a échangé avec la direction locale...

Un point très précis doit être fait (sur l'installation et l'intégralité du parc !) et remonté à la direction interrégionale pour remédier très vite à ces carences dans la protection des travailleurs, notamment lorsqu'ils sont isolés !

## **Peu importe ce que cela coûte..., la sécurité n'a pas de prix !**

*Cette triste et sale journée n'étant pas terminée, une bagarre entre détenus a éclaté au 3èmeA en toute fin d'après-midi ! Un incident résolu et contenu, grâce au professionnalisme et à la réactivité des agents présents. Un détenu a tout de même été balaféré au visage lors de cette rixe et son extraction a dû être assurée dans l'urgence...malgré le manque d'agents !*

*Enfin, en toute fin de journée, c'est un autre collègue qui a été agressé, étranglé et ceinturé par un détenu bien connu de nos services ! Le collègue a fini au sol pour s'extraire de l'emprise de son agresseur !*

*Un détenu agressif, frustré et violent qui venait de se faire saisir des objets prohibés et placé en régime « semi-fermé » ... Il s'en est pris lâchement à l'agent au titre de représailles en exigeant son transfert !*

Le collègue a été pris en charge par la hiérarchie et a été examiné pour s'assurer de son état de santé...

Le taux d'occupation du CD ne laisse que trop peu de marge de manœuvre dans la gestion quotidienne de la population pénale... une population qui n'est plus profilée depuis déjà trop longtemps !!!

Tout comme les capacités des Quartiers Isolement et Disciplinaire qui sont bien trop faibles au regard de l'effectif total de l'établissement mais aussi des profils hébergés inadaptés !!!

## **Les transferts sont urgents !**

L'administration doit réagir en commençant par exclure un des derniers agresseurs, bien trop connu à Écrouves, qui se trouve toujours au Quartier Disciplinaire !!!

L'**UFAP UNSa Justice** se tient à la disposition des collègues agressés pour les accompagner dans les démarches qu'ils souhaiteront entamer.

**Le bureau local UFAP salue la présence et l'investissement de chacun de nos collègues (de tous Corps et de tous Grades !) dans la résolution de ces situations particulièrement délicates et inacceptables ! Une solidarité qui fait plaisir à voir certes..., mais qui ne doit en rien rendre banals ces moments difficiles.**

Le secrétaire local,  
Jean-Claude Roussy